

La vie à... La Présentation

LE BULLETIN D'INFORMATION DES PRÉSENTATIONNOI(SE)S

Septembre 2020



Cours prêts à rester seuls



Le 1^{er} novembre 2020 de 9 h à 15 h 30, le cours prêts à rester seuls sera donné au centre Synagri, situé au 870, rue Principale à La Présentation. **La présence des parents n'est pas permise à l'intérieur du local, nous vous demandons de laisser l'enfant entrer seul dans le Centre Synagri.** La période du dîner sera de 11 h 30 à 12 h 45 et les jeunes devront retourner à la maison pour le dîner afin de respecter les règles sanitaires. Le cours s'adresse aux jeunes qui ont OBLIGATOIREMENT 9 ans au 1^{er} novembre.

Le coût est de 35\$ (incluant le manuel et le certificat). Le nombre d'inscriptions est limité. La place est garantie suite à la réception du paiement et des 2 formulaires complétés. Pour toutes informations et pour inscrire votre enfant veuillez contactez Valérie Avard au 450 796-2317 #1805 ou par courriel au loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca. Votre **adresse courriel est obligatoire** avec l'inscription, car nous vous enverrons des documents à compléter pour suivre le cours. *Un minimum d'inscriptions est requis pour offrir le cours.*

Matériel obligatoire pour le succès de la formation

- Crayons et efface pour l'examen
- 2 bonnes collations , Épipen en cas d'allergie

Vous devez OBLIGATOIREMENT compléter les 2 formulaires disponibles sur le site internet de la Municipalité ou sur la page Facebook de la Municipalité. Il est également possible de vous les faire parvenir par courriel en écrivant à Valérie Avard au loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca. Finalement, vous pouvez vous présenter au bureau municipal pour remplir les formulaires et faire votre inscription.



Fête de l'Halloween

Nous vous transmettrons les informations plus tard sur les activités à venir.



À LA MAIRIE



Claude Roger
Maire
450 796-3533



G.-Étienne Bernard
Conseiller #01
450 796-5734



Mélanie Simard
Conseillère #02
450 488-0057



Martin Nichols
Conseiller #03
450 796-5054



Rosaire Phaneuf
Conseiller #04
450 488-0593



Louise Arpin
Conseillère #05
450 779-9104



Jean Provost
Conseiller #06
450 796-5603

Directrice générale :

Mme Josiane Marchand, poste 1801
dg@municipalitelapresentation.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe :

Mme Guylaine Giguère, poste 1802
adjointe@municipalitelapresentation.qc.ca

Secrétaire-réceptionniste :

Mme Karine Rocheleau, poste 1804
secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca

Voirie :

M. Yves Bérard, Responsable de voirie
450 513-2317

M. Henri Blickensdorfer, employé de voirie
450 771-7853

Urbanisme :

Mme Sabrina Bayard, poste 1803
batiment@municipalitelapresentation.qc.ca

Coordonnatrice des loisirs :

Mme Valérie Avar, poste 1805
loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1918-6320 – Imprimé au Canada

Conception et impression du journal :
Impressions KLM – 450 795-3219

NUMÉROS UTILES



Bureau municipal :
772 rue Principale,
La Présentation (Québec) J0H 1B0
Tél. : 450 796-2317
Télec. : 450 796-1707
www.municipalitelapresentation.qc.ca
Municipalité La Présentation

Urgence :
Fin de semaine ou jours fériés
Cellulaire : 450 513-2317

Heures de bureau :

Du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 12 h 30 à 16 h 15
et le vendredi de 8 h à midi.

Location du Pavillon des loisirs
450 796-2317 poste 1805

Pompiers – Police – Ambulance
911 ou à partir d'un cellulaire : *4141

Hôpital
450 771-3333

Animaux – SPA Drummondville
1 855 472-5700

Gestion des matières résiduelles
Régie intermunicipale Acton
et des Maskoutains
(domestique, recyclables et organique)
450 774-2350

Bureau de poste
738, rue Principale
450 796-1293

MRC des Maskoutains

Administration générale 450 774-3141

Évaluation foncière 450 774-3143

Gestion des cours d'eau 450 774-3141

Transport adapté 450 774-8810

Député de Saint-Hyacinthe Bagot

Simon-Pierre Savard-Tremblay
2710, rue Bachand, bureau 108
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
Tél. : 450 771-0505 | Téléc. : 450 771-0767
simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca

Députée de Saint-Hyacinthe

Mme Chantal Soucy
2685, boul. Casavant Ouest, bureau 215
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2B8
Tél. : 450 773-0550
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

Votre bulletin municipal est publié et distribué vers le 20 de chaque mois.
Les organismes de la Municipalité et les responsables d'activités sont invités
à transmettre leurs communiqués avant le 13 de chaque mois.

Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés
(JPG ou BMP) par courriel à : secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca

POUR INFORMATIONS : 450 796-2317, POSTE 1804

Tarification de la publicité par année (12 parutions) :

Publicité Noir et blanc

1 page : 1 080.00 \$ (ou 120.00 \$/mois)
1/2 page : 540.00 \$ (ou 60.00 \$/mois)
1/4 page : 300.00 \$ (ou 30.00 \$/mois)
1/8 page : 150.00 \$ (ou 15.00 \$/mois)

Publicité Couleur (à l'arrière)

1 page : 1 900.00 \$ (ou 200.00 \$/mois)
1/2 page : 1 000.00 \$ (ou 100.00 \$/mois)
1/4 page : 500.00 \$ (ou 50.00 \$/mois)
1/8 page : 250.00 \$ (ou 25.00 \$/mois)

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ

Le lundi
12 octobre 2020
pour
l'Action de grâce



COMPTEUR D'EAU

Vous recevrez sous peu dans votre boîte aux lettres le formulaire de compteur d'eau.

Veuillez prendre note que la date d'échéance pour retourner votre formulaire est le

19 octobre 2020



Il y aura des frais de 50 \$ après cette date

PROPRIÉTAIRES DE BOÎTES AUX LETTRES RURALES

Nous demandons la collaboration de tous les propriétaires de boîtes aux lettres de vous assurer de la solidité de celle-ci pour que l'hiver prochain, lors du déneigement des routes, votre boîte aux lettres reste intacte et pour éviter tous les inconvénients qui surviennent lors d'accrochage accidentel.

Merci de votre compréhension !!



CALENDRIER DU MOIS

OCTOBRE 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Matières organiques	2	3
4	5	6 Séance ordinaire du Conseil à 20 h	7 GROS REBUTS Résidus domestiques	8 Matières organiques	9	10
11	12 Bureau municipal FERMÉ Action de grâce	13	14 Matières recyclables	15 Matières organiques	16	17
18	19	20	21 Résidus domestiques	22 Matières organiques	23	24
25	26	27	28 Matières recyclables	29 Matières organiques	30	31 Halloween



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 1^{er} septembre 2020, à 20 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Louise Arpin
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Martin Nichols
Jean Provost

Est absent

Monsieur le conseiller : Rosaire Phaneuf

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger. Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 20 h.

2- COVID-19 – TENUE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO 176-09-20

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 2 septembre 2020;

Considérant qu'un enregistrement audio a été mis sur le site internet pour chacune des séances du conseil du mois de mai, juin et juillet étant donné que les citoyens n'avaient pas accès à la salle du Conseil dû au COVID-19 ;

Considérant qu'à compter du mardi 4 août, les citoyens pourront à nouveau assister en personne aux séances du conseil municipal tout en respectant les règles de distanciation sociale, l'obligation du port du masque et un maximum de 4 personnes est autorisé à y assister;

Il est proposé Georges-Étienne Bernard-
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

Que la présente séance du conseil sera ouverte au public avec les places limitées, toutes en respectant les règles de distanciation sociale et l'obligation du port du masque.

3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 177-09-20

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point Divers ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. COVID-19 – Tenue de la séance
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2020
5. Consultation publique concernant les dossiers suivants :
 - Adoption d'un second projet de règlement numéro 260-20 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils
 - Demande de dérogation mineure lot 3 405 405, situé au 100, rue Lasnier – Aménagement d'une deuxième entrée charretière, dans une bande riveraine – Décision suite aux recommandations du CCU
6. Acceptation des comptes
7. Période de questions
8. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
9. Loisirs – Information des représentants du CCL
10. La semaine québécoise de réduction des déchets 2020 – Proclamation
11. Mandat à Sylvestre Leblond & Associés – Évaluation de quatre bâtiments municipaux
12. Achat d'un clapet de retenu pour le poste de pompage Morin
13. Club 3 & 4 roues du Comté de Johnson – Droit de passage et de circulation sur les routes
14. Adoption d'un second projet de règlement numéro 260-20 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils
15. Demande de dérogation mineure lot 3 405 405, situé au 100, rue Lasnier – Aménagement d'une deuxième entrée charretière, dans une bande riveraine – Décision suite aux recommandations du CCU
16. Divers
17. Dépôt de la correspondance
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

4- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2020 RÉSOLUTION NUMÉRO 178-09-20

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2020, tel que rédigé.

5- CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LES DOSSIERS SUIVANTS :

Conformément aux avis publics du 14 et 21 août 2020, les informations sont données relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

- Adoption d'un second projet de règlement numéro 260-20 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils
- Demande de dérogation mineure lot 3 405 405, situé au 100, rue Lasnier – Aménagement d'une deuxième entrée charretière, dans une bande riveraine

PROCÈS-VERBAL | Séance du 1^{er} septembre 2020

6- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 179-09-20

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C2000125	Ministre des Finances Chèque annulé: C2000125	(91,00) \$
C2000551	I Télébec Télécopieur du 10-07/9-08	178,47 \$
C2000552	R Services Exp inc. Estim ds coûts démolition anc. Bur. Mun.	1 060,07 \$
C2000553	D Purolator inc. Frais transp. Équip. Stat pompage	5,23 \$
C2000553	D Purolator inc. Frais transp. Équip. Stat pompage	10,01 \$
C2000554	R Leprohon Air climatisé pavillon 25 %	630,93 \$
C2000555	I La Capitale Assureur Ass. Collectives août	3 360,23 \$
C2000556	D Compteurs d'eau du Québec Sonde / bassin eau potable	624,37 \$
C2000557	D Postes Canada Journal municipal juillet	219,92 \$
C2000558	D JLD-Laguë Entretien tracteur à gazon	333,40 \$
C2000559	D Groupe Métropolitain popcorn Popcorn, sucre pomme c/j	256,69 \$
C2000560	I Groupe Maskatel LP Internet pavillon 2-08/01-09	63,18 \$
C2000561	D Provost Émile Remb. Maxi mr.freeze c/j	151,52 \$
C2000562	D Blouin Joëlle Remb. Cours gardiens avertis	40,00 \$
C2000563	D Krown St-Hyacinthe Dégraisseur et pulvérisateur voirie	106,93 \$
C2000564	D Lafrenière Myriam Remb. C/j hubert & lily-maude	40,00 \$
C2000565	D Cusson Charles-Olivier Remb. Dollarama cadeaux c/j	39,09 \$
C2000566	R Saint-Pierre Fluet & David notaires Hon. Cess déménagement mod de jeux	841,14 \$
C2000566	R Saint-Pierre Fluet & David notaires Hon. Acquisition lot 6 358 062	480,12 \$
C2000567	D Seao - Constructo Appel d'offres démolition	7,20 \$
C2000568	R Aqua Data Assistance subv. Gestions actifs	1 241,73 \$
C2000569	R Québec Domotique Rempl. Caméra existante pavillon	6 151,16 \$
C2000570	D Services de Cartes Desjardins Cadeau Marie-Soleil maternité	66,59 \$
C2000570	D Services de Cartes Desjardins Clés / parcs et terrains de jeux	34,38 \$
C2000571	I Bell Mobilité inc. Cellulaires voirie août	108,00 \$
C2000572	D Ville de Saint-Hyacinthe Lignage marbre terrain sportif	322,11 \$
L2000058	I Hydro-Québec Gym du 21-06/22-07	1 611,23 \$
L2000058	I Hydro-Québec Pompage Salvail 22-05/22-07	345,96 \$
L2000058	I Hydro-Québec Pompage Meuble 22-05/22-07	141,98 \$
L2000058	I Hydro-Québec Pompage Morin 22-05/22-07	136,29 \$

L2000058	I Hydro-Québec Éclairage public juillet	1 104,31 \$
L2000058	I Hydro-Québec Usine épuration 28-05/28-07	1 859,61 \$
L2000058	I Hydro-Québec Bur. Municipal 23-05/23-07	1 005,92 \$
L2000058	I Hydro-Québec Terrain loisirs 23-06/23-07	117,09 \$
L2000058	I Hydro-Québec Bassin eau potable 22-05/25-07	1 101,53 \$
L2000059	I Ministre du Revenu du Québec DAS Provincial juillet	21 217,05 \$
L2000060	I Agence des Douanes et du Revenu DAS Fédéral juillet	7 846,42 \$
L2000061	I Retraite Québec RREM élus juillet	682,06 \$
L2000062	I Desjardins Sécurité financière REER employés juillet	1 822,75 \$
L2000063	I Hydro-Québec Garage du 18-04/14-08	324,76 \$
L2000063	I Hydro-Québec Piste cyclable 16-06/14-08	57,04 \$
L2000063	I Hydro-Québec Pav. Loisirs du 13-06/13-08	1 736,79 \$
L2000063	I Hydro-Québec Rue Lépine du 13-06/13-08	19,90 \$
L2000063	I Hydro-Québec Deck hockey 13-06/13-08	604,34 \$
L2000063	I Hydro-Québec Piste cyclable du 17-06/17-08	10,49 \$
L2000064	D Caisse Desjardins Région St-Hyacinthe Int. Règls 200-16 et 204-16	15 567,58 \$
L2000064	D Caisse Desjardins Région St-Hyacinthe Cap. & int. Règls.214-17 & 227-18	91 605,36 \$
L2000065	I 9078-3184 Québec inc. Office 365 du 02-08 au 01-09	179,71 \$
L2000066	D Banque Royale du Canada Cap. & int. F-150 août	882,11 \$
		166 261,75 \$

Salaires versés en août 2020 : 74 689,04\$

D: Délégation
R: Résolution
I : Incompressible

COMPTES À PAYER

Télébec Télécopieur du 10-08/09-09	177,73 \$
M.R.C. des Maskoutains Hon. Dossier Valéro	686,97 \$
M.R.C. des Maskoutains Quote-part vers. 3/3	66 085,00 \$
M.R.C. des Maskoutains Hon. resurfaçage Petits-Étangs	1 173,00 \$
Fonds d'information sur le territoire Mutations juillet	10,00 \$
Entreprises B.J.B. inc Réparations lumières rues	2 808,59 \$
Entreprises B.J.B. inc Changer voltage clim. pavillon	152,92 \$
Entreprises B.J.B. inc Rép. Lampadaire	103,14 \$
R. Bazinet & Fils Ltée Essence véhicules municipaux	360,45 \$

PROCÈS-VERBAL | Séance du 1^{er} septembre 2020

Emco Québec Crédit	
Pièces / station pompage Morin	76,66 \$
Rona inc.	
Ciment / rép. trottoir bureau	89,21 \$
Rona inc.	
Rép. puisard - ciment	51,40 \$
Rona inc.	
Ciment / rép. trottoir bureau	156,11 \$
Konica Minolta	
Loc. photocopieur septembre	155,64 \$
Petite caisse	
Remb. petite caisse	385,75 \$
Buropro Citation	
Fournitures de bureau	242,30 \$
Buropro Citation	
Index et haut-parleur	62,23 \$
Buropro Citation	
Piles	18,39 \$
Buropro Citation	
Fournitures de bureau	178,40 \$
Hibon inc.	
Cartouche filtre étang aéré	371,27 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	
Matières recyclables août	3 289,00 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	
Matières organiques août	4 899,21 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	
Résidus domestiques août	8 645,21 \$
Produits Beta Petrochemie	
Vaporisateur/pompe c/j	296,12 \$
Produits Beta Petrochemie	
Produits ménagers bureau	233,95 \$
Produits Beta Petrochemie	
Produits ménager pavillon	123,38 \$
Produits Beta Petrochemie	
Produits ménager garage	13,56 \$
Excavation Luc Beaugard inc.	
Pierre stationnement Synagri	776,74 \$
Postes Canada - La Présentation	
Timbres	1 276,22 \$
Impressions KLM	
Journal municipal août	1 293,47 \$
Vallieres Asphalte inc.	
Resurfaçage, piste cyclable	38 244,13 \$
Vallieres Asphalte inc.	
Rép. asphalte / égout Laflamme	1 724,63 \$
Rolec inc.	
Remplacer batterie étang aéré	201,21 \$
Rolec inc.	
Panneau contrôle étang aéré	498,71 \$
Réseau Internet Maskoutain	
Téléphone IP septembre	152,92 \$
Consumaj inc.	
Proj aménagement stationnement	2 874,38 \$
Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe inc.	
Déboucher égout terrain baseball	791,18 \$
Mcasphalt Industries Limited	
Colasse / asphalte rues	206,96 \$
Lefebvre Claudine	
Remb. Taxes et frais administ	811,57 \$
	139 697,71 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN AOÛT 2020

Taxes et droits de mutations	596 896,15 \$
Permis émis	650,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	1 131,21 \$

Publicité journal municipal	195,00 \$
Inscriptions - Camp de jour	2 953,38 \$
Inscriptions - Activités du Gymnase	-40,00 \$
Location terrain balle	1 525,00 \$
MRC Les Maskoutains subv. Pacte rural - cabane de baseball 2e versement	9 000,00 \$

TOTAL - DÉPÔTS 612 310,74 \$

DÉPÔTS DIRECTS

Intérêts banque août	358,29 \$
Frais d'exploitation août - Caisse Desjardins	365,25 \$
Addenergie - Redevances circuit électrique	42,91 \$
Divers	120,00 \$
Refinancement Règlement 04-41 et 04-51	252 000,00 \$
Gouvernement du Québec remb.	
TVQ (du 01-01 au 30-06-20)	34 115,65 \$
Capital et intérêts PIQM aqueduc Grang Rang	151 412,85 \$
Remb. TPS-TVQ avril - Régie intermunicipale	4 518,26 \$

TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS 442 933,21 \$

GRAND TOTAL 1 055 243,95 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en août 2020 pour un montant total de 166 261,75\$

De ratifier le paiement des salaires versés en août 2020, au montant total de 74 689,04 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour septembre 2020, au montant total de 139 697,71\$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois d'août 2020, au montant de 1 055 243,95 \$.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

8- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois d'août 2020.

– Semaine québécoise de réduction des déchets 2020;

9- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

– Cinéma extérieur, le 18 septembre prochain, au terrain des loisirs;

10- LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2020 – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 180-09-20

Considérant que l'édition 2020 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 17 au 25 octobre;

Considérant que la Municipalité de La Présentation juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Considérant qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Présentation proclame la semaine du 17 au 25 octobre 2020, "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

11- MANDAT À SYLVESTRE LEBLOND & ASSOCIÉS – ÉVALUATION DE QUATRE BÂTIMENTS MUNICIPAUX RÉSOLUTION NUMÉRO 181-09-20

Considérant que pour avoir droit à un 10% de réduction de notre prime par emplacement, l'assureur nous demande de faire évaluer nos bâtiments;

Considérant l'offre de service de Sylvestre Leblond & Associés, Évaluateurs agréés;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

De mandater Sylvestre Leblond & Associés, Évaluateurs agréés pour évaluer 4 de nos bâtiments municipaux, au coût de 2 000\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

12- ACHAT D'UN CLAPET DE RETENU POUR LE POSTE DE POMPAGE MORIN RÉSOLUTION NUMÉRO 182-09-20

Considérant qu'il est souhaitable de faire installer un clapet pour éviter le retour d'eau dans le poste de pompage Morin par la conduite de surverse;

Considérant la soumission de la compagnie Les Contrôles Provan Associés inc. pour l'achat d'un clapet de retenu, modèle Tideflex;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'un clapet de retenu, modèle Tideflex à la compagnie Les Contrôles Provan associés inc. pour un total de 1 615\$, plus les taxes;

Que ce clapet soit installé par nos employés à la voirie;

D'autoriser le paiement des factures pour l'achat et l'installation du clapet.

13- CLUB 3 & 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON – DROIT DE PASSAGE ET DE CIRCULATION SUR LES ROUTES RÉSOLUTION NUMÉRO 183-09-20

Considérant la demande présentée par le Club 3 & 4 roues du Comté Johnson pour obtenir l'autorisation de circuler en véhicules tout-terrains sur le parcours des sentiers hivernaux présentés sur un plan remis en 2013, montrant le territoire de la Municipalité de La Présentation;

Considérant la demande de l'organisme à l'effet d'obtenir un droit de passage pour que les véhicules tout-terrains puissent traverser les routes municipales aux endroits indiqués sur le plan remis;

Considérant la demande de l'organisme à l'effet d'obtenir un droit de circulation des véhicules tout-terrains en bordure des routes municipales, soit sur une partie de la rue des Champs et sur une partie de la rue Gagnon, tel qu'indiqué sur le plan remis ;

Considérant que le Club 3 & 4 roues du Comté Johnson s'engagent à assurer, durant la saison hivernale 2020-2021, l'entretien des sentiers hivernaux identifiés au plan remis, en plus de voir à la sécurité des propriétaires des terrains visés et des quadistes;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les véhicules tout-terrains à traverser les routes municipales aux endroits indiqués au plan remis par le Club 3 & 4 roues du Comté de Johnson, soit sur le Rang Salvail Nord, le rang Salvail Sud, le rang des Bas-Étangs et la rue Gagnon;

D'autoriser les véhicules tout-terrains à circuler en bordure de route sur une partie de la rue des Champs et sur une partie de la rue Gagnon, tel qu'indiqué sur le plan remis par l'organisme, le tout conditionnellement au respect des règles de civisme et de sécurité de la part des utilisateurs du circuit;

D'autoriser l'entretien et le remplacement de la signalisation, au besoin, par la Municipalité;

D'autoriser la circulation des véhicules tout-terrains sur les parcours des sentiers hivernaux déjà établis par un tracé sur le territoire de la Municipalité de La Présentation, pourvu que toutes les autorisations requises soient obtenues des parties concernées et que les lois et règlements se rattachant à cette activité soient respectés sur les sentiers.

14- ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 260-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU CHAPITRE 18 PORTANT SUR LES CHENILS RÉSOLUTION NUMÉRO 184-09-20

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Attendu que la Municipalité souhaite modifier quelques dispositions relatives au chenil;

Attendu que la Municipalité a constaté la difficulté d'application de certaines dispositions de son règlement;

Attendu que le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, mardi le 1^{er} septembre 2020, afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés ;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le second projet de règlement numéro 260-20 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06 81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils »

Que ce second projet de règlement soit soumis à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la loi, puisque celui-ci contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

15- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT 3 405 405, SITUÉ AU 100, RUE LASNIER – AMÉNAGEMENT D'UNE DEUXIÈME ENTRÉE CHARRETIÈRE, DANS UNE BANDE RIVERAINE - DÉCISION SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU CCU RÉSOLUTION NUMÉRO 185-09-20

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée au bureau municipal concernant l'aménagement d'une deuxième entrée charretière, localisé à l'intérieur de la rive d'un cours d'eau pour la résidence sise au 100, rue Lasnier ;

Considérant que l'article 20.7 du règlement d'urbanisme numéro 06-81 précise qu'une seule entrée charretière est autorisée par terrain dans une zone résidentiel ;

Considérant que l'article 16.17.4.2 du règlement d'urbanisme numéro 06-81 précise qu'aucune construction ou ouvrage ne sont interdits dans la rive d'un cours d'eau ;

Considérant que le demandeur souhaite entreposer sa caravane à seltette dans l'entrée charretière projetée afin de minimiser l'impact visuel pour le voisinage;

Considérant que la Municipalité est chargée de la protection des cours d'eau serpentants son territoire;

Considérant que la dérogation ne porte pas préjudice à la jouissance des droits de propriété des résidences voisines;

Considérant que l'application du règlement cause un préjudice sérieux au demandeur;

Considérant la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme du 25 août 2020 ;

Il est proposé par Jean Provost

Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

De refuser la demande de dérogation mineure visant l'implantation d'une deuxième entrée charretière, à l'intérieur de la rive d'un cours d'eau sur le lot 3 405 405, situé au 100, rue Lasnier.

16- DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

17- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

- MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 19 août 2020
- MRC – Résolution numéro 20-08-243 – Municipalité de La Présentation, de Saint-Damase, de Saint-Dominique, de Saint-Louis et de Saint-Marcel-de-Richelieu – Rôle d'évaluation triennal 2021, 2022 et 2023 – Équilibrage – Report de date - Autorisation
- MRC – Affichage – Avis public concernant la tenue de la vente à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes conformément au 2^e alinéa du dispositif de l'Arrêté numéro 2020-014 daté du 2 avril 2020, modifié par l'Arrêté numéro 2020-15 daté du 4 avril 2020, l'Arrêté numéro 2020-049 daté du 4 juillet 2020 et l'Arrêté numéro 2020-058 daté du 17 août 2020
- MRC – Cours d'eau Ruisseau Rouge, branche 5 – Résolution 161-08-20
- MRC – Cours d'eau de la Rivière Salvail, Branche 8 et 9 – Résolution 162-08-20
- MRC – Fonds de développement rural – Un peu plus de 125 000\$ pour des projets en milieu rural
- RIAM - Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 26 août 2020
- RIAM – La Semaine québécoise de réduction des déchets 2020 – Proclamation
- FAC – Réponse Fonds AgriEsprit de FAC – Construction d'un terrain de tennis
- MAMH – Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal

18- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

19- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 186-09-20

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 40.

Claude Roger
Maire

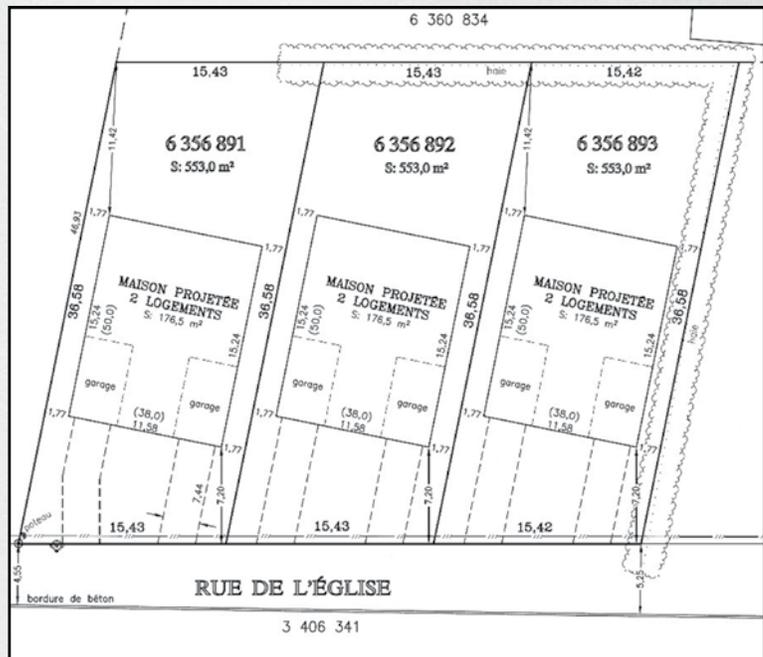
Josiane Marchand
Directrice générale et sec.-trésorière

AVIS CONSULTATION PUBLIQUE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui sera tenue à 20 heures, le mardi 6 octobre 2020, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, à La Présentation, le Conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure relative à l'implantation projetée de 3 duplex sur les lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893, rue de l'Église.

Cette demande vise à permettre l'implantation de 3 duplex avec des marges de reculs latérales d'au plus 1,7 mètre et avec une somme des 2 marges latérales de 3,4 mètres pour chaque immeuble. Il est spécifié, au tableau B de l'Annexe C du règlement d'urbanisme numéro 06-81, que la marge de recul latérale minimale doit être de 2 mètres et que la somme minimale des 2 marges de reculs latéraux minimaux doit être 4 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de la consultation publique qui sera tenue lors de la séance du Conseil municipal du 6 octobre 2020, à compter de 20 heures.

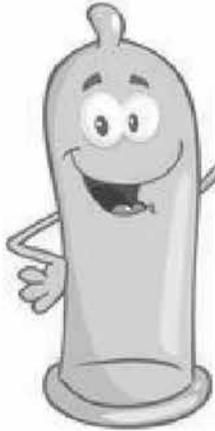


DONNÉ À LA PRÉSENTATION, CE 18 SEPTEMBRE 2020

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière



ATTENTION RÉSEAU D'ÉGOUT



JE CAPOTE !

JE NE DEVRAIS PAS ME RETROUVER DANS LES TOILETTES !

SVP, JETEZ-MOI DANS LES POUBELLES !

MERCI !



STATIONNEMENT INTERDIT EN BORDURE DES ROUTES DURANT LA SAISON HIVERNALE



**1^{er} NOV.
AU
31 mars**
00 h 00 à 7 h 00

Veillez noter qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule en bordure du chemin public, entre minuit et 7 heures du matin, du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

CETTE INTERDICTION EST LEVÉE
À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL.

Une exception s'applique durant le temps des fêtes, soit les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

ABRI D'AUTO



Selon la réglementation municipale en vigueur, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire pour l'hiver (genre Tempo) **à compter du 15 octobre** de chaque année. Cependant, cet abri doit être enlevé pour la saison estivale, **au plus tard le 15 mai**. Cette même réglementation s'applique sur tout le territoire de la Municipalité.

Merci de votre collaboration !

COLLECTE DE GROS REBUTS LA PRÉSENTATION - 7 OCTOBRE 2020

La municipalité de La Présentation désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le **mercredi 7 octobre** prochain dans la municipalité.

Les gros rebuts doivent être placés en **bordure de rue avant 7 h**, la même journée que la collecte de résidus domestiques et idéalement 24 heures à l'avance, dans le contexte actuel lié à la COVID-19 afin de réduire les risques de transmission du virus aux éboueurs qui devront manipuler les encombrants placés à la rue.

.....
Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Petits rebuts déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes, matière organique ou matière recyclable, matériaux de construction et de démolition, résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneu tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machineries, clôtures, etc.), terre, pierre, béton, céramique, branches.

Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée (bien empilés) en bordure de la rue. Les gros rebuts déposés dans des remorques, camion ou autres ne seront pas ramassés.



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

**ENTRE LE 28 SEPTEMBRE ET
LE 9 OCTOBRE 2020.**

la même journée que la collecte des déchets,
selon le calendrier de chaque territoire.

Il est recommandé de :



DONNER

LES OBJETS ENCORE EN BON ÉTAT



RECYCLER

CE QUI PEUT L'ÊTRE



JETER

LES PETITS REBUTS
À LA POUBELLE



**DÉPOSER, DE FAÇON ORDONNÉE,
LES ENCOMBRANTS EN BORDURE DE RUE
AVANT 7 H LE MATIN DE LA COLLECTE**

(table, chaise, sofa, bureau, lit, toilette, évier,
équipement sportif volumineux, tapis attaché, etc.)

Liste plus exhaustive au www.riam.quebec

ATTENTION
Les résidus de
construction ne sont
pas admis à la collecte
d'encombrants

Pour plus d'informations: www.riam.quebec



L'agriculture, ma voisine ! aux camps de jour

Une activité d'animation appréciée des enfants et des municipalités

Saint-Hyacinthe, 19 août 2020 – Plus d'une centaine d'enfants inscrits aux camps de jour ont eu l'occasion d'en apprendre plus sur les réalités agricoles de la Montérégie lors de l'activité d'animation *L'agriculture, ma voisine !* qui s'est tenue dans cinq municipalités du territoire de la MRC des Maskoutains cet été soit Saint-Simon, La Présentation, Saint-Damase, Saint-Dominique et Saint-Pie.

Compromis lorsque la pandémie a entraîné l'arrêt de nombreuses activités, le projet de visiter des camps de jour pendant la belle saison a finalement pu avoir lieu et les municipalités se sont empressées de s'inscrire. Dans toute la Montérégie, 32 camps de jour ont bénéficié de l'activité. Des réservations sont déjà prises pour l'an prochain.

La Ville de Saint-Pie a pu bénéficier de cette activité grâce à la générosité de madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, qui a d'ailleurs coanimé l'atelier, le 17 août.

« Comme vous le savez, le monde rural fait partie intégrale de la grande région de Saint-Hyacinthe. Le camp de jour de Saint-Pie a manifesté sa volonté de faire cette activité avec ses jeunes et il était important pour moi de leur offrir cette opportunité. Étant moi-même fille d'agriculteur, c'est avec plaisir que j'ai animé l'activité de plantation d'haricots! Il y avait beaucoup de talents dans la salle! Je vois une belle relève agricole parmi nos jeunes », a souligné la députée Chantal Soucy.

À travers des interventions interactives adaptées aux enfants de 8 à 12 ans, les animateurs d'Agro-Passion ont su intéresser les participants au monde rural qui les entoure. L'activité se terminait par la plantation d'un haricot dans un petit pot que chaque enfant pouvait rapporter à la maison pour arroser, transplanter et voir pousser.

Dans le contexte de pandémie actuel, cette animation a été fort appréciée par les enfants étant donné que plusieurs activités et sorties ont été annulées cette année. Les ajustements nécessaires ont été apportés afin d'adapter l'animation aux changements imposés par les règles sanitaires et de distanciation sociale en vigueur.

LES PARTENAIRES DU PROJET

Initié par l'UPA de la Montérégie, par treize MRC de la Montérégie, dont la MRC des Maskoutains, et l'agglomération de Longueuil, ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires. Il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.



Bourse agricole

La MRC et ses partenaires espèrent vos candidatures !



Saint-Hyacinthe, le 3 septembre 2020 – L'appel de candidatures pour la 13^e édition de la Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe est en cours. La MRC des Maskoutains et la Fondation Agria, de même que leurs partenaires invitent les jeunes entrepreneurs du territoire de la MRC à soumettre leur candidature pour obtenir une bourse de 10 000 \$. Ils ont jusqu'au 6 novembre pour transmettre leur dossier.

Depuis sa création, près de 300 000 \$ ont été remis à 26 jeunes entrepreneurs agricoles.

« Nous l'avons constaté au fil des ans, la Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe donne une grande visibilité aux jeunes entrepreneurs et aux produits qu'ils offrent. Elle leur permet également d'élargir leur réseau professionnel. J'encourage les jeunes oeuvrant dans le secteur agricole à profiter de cette superbe opportunité », a indiqué M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

La Fondation Agria est partenaire de la Bourse agricole depuis le début. Sa mission a toujours été de favoriser la formation en agriculture au Québec et elle entend bien continuer de soutenir la formation des futurs professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec.

« Au fil des ans, la Fondation Agria a aidé financièrement plusieurs établissements d'enseignement, sous forme de bourses, de prix d'excellence ou de dons totalisant plus d'un million de dollars. Nous sommes fiers d'appuyer notamment la plateforme de formation en entrepreneuriat agricole de l'Université Laval, la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, la MRC des Maskoutains et divers programmes de formations agricoles. Soutenir les jeunes entrepreneurs en s'associant à la MRC représente bien notre devise, soit : « Apprendre, Grandir, Réaliser et Innover vers l'Avenir (Agria) », a précisé M. Serge Lefebvre, président de la Fondation Agria.

Critères et procédures

Le soutien financier vise à reconnaître les efforts des jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. Ils doivent être ou en

voie de devenir propriétaires, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole située sur le territoire de la MRC des Maskoutains, être membres de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), détenir une formation répondant aux critères de la Financière agricole du Québec et avoir au moins un an d'expérience en agriculture.

Pour participer, il faut soumettre un formulaire d'inscription disponible à la MRC des Maskoutains ou sur son site Internet au mrcmaskoutains.qc.ca. Le formulaire doit être accompagné d'un plan d'affaires, ou d'une description complète du projet justifiant un besoin d'accompagnement et d'une lettre de motivation expliquant les particularités du projet.

La date limite pour soumettre les dossiers de candidature est le **vendredi 6 novembre, avant 12 h**.

La Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe est offerte grâce à la contribution de la MRC des Maskoutains et de la Fondation Agria, en collaboration avec les partenaires suivants : M^{me} Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe, le Réseau Agriconseils Montérégie, Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe, Promutuel, Agrocentre Saint-Hyacinthe, Agrocentre Technova, Financement agricole Canada, La Société d'aide au développement de la collectivité (SADC), La Coop Comax, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et les Syndicats de l'UPA Vallée maskoutaine et Maskoutains Nord-Est.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter Steve Carrière, agent de développement à la MRC des Maskoutains, au 450 768-3005.

Cet événement est rendu possible grâce à la contribution de nos partenaires.





Récupération des plastiques agricoles

Le projet pilote donne des résultats encourageants

Saint-Hyacinthe, le 19 août 2020 – La collecte des plastiques agricoles aux points de chute de La Coop Comax (15100, chemin de la Coopérative) et de la Coop Sainte-Hélène (900, rue Paul-Lussier) a repris récemment. Les producteurs sont invités à profiter de ce service environnemental rendu possible grâce à plusieurs partenaires : la MRC des Maskoutains, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) et les Syndicats de l'UPA de la Vallée maskoutaine et Maskoutains Nord-Est, tous associés à l'organisme AgriRÉCUP.

L'an 1 du projet pilote a pris fin le 31 décembre 2019 et le bilan de cette expérimentation terrain est éloquent : 100 % des participants (32 fermes) ont démontré un réel intérêt à l'égard de la récupération pourvu que le processus de collecte demeure simple et qu'il ne nécessite pas une charge de travail supplémentaire trop importante. Tous jugent qu'une bonne gestion des plastiques agricoles est importante afin d'en minimiser les impacts sur l'environnement.

Pour une majorité de producteurs, les coûts occasionnés par la récupération ne seraient pas un obstacle s'ils demeurent raisonnables. Près de 60 % d'entre eux seraient prêts à payer jusqu'à 600 \$ annuellement pour une collecte à la ferme.

Outre la facilité du processus et un coût raisonnable, les facteurs de motivation des utilisateurs de plastiques agricoles à participer à la récupération de la matière sont : des méthodes de nettoyage simples, la fiabilité du programme et une garantie à l'égard de ce que devient le plastique recyclé.

Les promoteurs et partenaires du projet se réjouissent quant à eux du taux de participation qu'ils jugent exceptionnel et qui témoigne d'un désir des producteurs de réduire l'impact de l'utilisation des plastiques agricoles sur l'environnement. Au cours de l'an 1, 60 tonnes de plastiques agricoles ont été détournées de l'enfouissement.

Le projet pilote réalisé sur le territoire de la MRC des Maskoutains doit servir de tremplin à la concrétisation d'un nouveau programme provincial permanent de collecte et de recyclage des plastiques agricoles à compter de 2022. Les volumes de matières recueillies deviendront alors très intéressants pour les conditionneurs et les recycleurs.

La récupération des plastiques agricoles, c'est tout simple

Les producteurs intéressés à participer doivent se procurer un sac de collecte aux sites mentionnés plus haut et trier leur matière selon les types de plastique. Ceux-ci doivent être secs et propres pour en favoriser la récupération.

Les intervenants responsables des dépôts de plastiques ensachés demandent aux producteurs de téléphoner avant d'apporter les plastiques. Pour La Coop Comax, contactez Jean-François Mignault au 450 278-6552 et pour La Coop Sainte-Hélène, Kevin Roy-Picard au 450 278-5148. Les sites de collecte participent sur une base volontaire.

Notez également qu'un certain nombre de presses utilisables à la ferme seront disponibles pour les agriculteurs de la région. La MRC des Maskoutains leur offre la possibilité de s'en procurer une à 50 % de réduction. Les personnes intéressées doivent contacter AgriRÉCUP pour de plus amples détails à info@agrirecup.ca.

Pour plus d'information, consultez le site Internet de la MRC des Maskoutains à www.maskoutains.qc.ca.

Partenaires :





L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

**Votre service de maillage pour faciliter
l'accès au monde agricole**



Propriétaire

Vous êtes propriétaire?
Vous disposez de parcelles
ou d'actifs disponibles
pour la relève ou encore
vous souhaitez transférer
ou louer votre ferme?



Aspirant-agriculteur

Vous projetez vous
établir en agriculture?
Vous recherchez une
terre ou une ferme
pour développer
votre projet?

Agentes de maillage:
Maryse Bernier : 450 888-5199
Caroline Bérubé : 450 779-8379

arterre@mrcmaskoutains.qc.ca

arterre.ca



Un monde à votre mesure

Québec

ASTUCES DE PRO
de **Garofeu** *pour toute la famille!*

Il faut consulter
la réglementation de votre municipalité
avant d'allumer un feu.

La journée le 25 septembre

Partager
un moment
qui contribue à
briser l'isolement

Le parrainage civique,
c'est quoi ?

parrainagecivique.org
450-774-8758

PARRAINAGE
CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS



La MRC dévoile la 5^e édition de La Maskoutaine

Saint-Hyacinthe, le 17 août 2020 – La 5^e édition de la carte des parcours cyclables *La Maskoutaine* vient de paraître. Dans cette nouvelle mouture, la MRC des Maskoutains invite les amateurs de vélo à découvrir ou à explorer de nouveau quatre circuits sur route dont le départ ou l'arrivée se font au Parc Les Salines. Il s'agit des circuits des Vallons de la Yamaska, des Grandes Cultures, de l'Entre-Deux-Monts et des Rivières.

Les parcours cumulent un total de 403 km de voies cyclables partagées et signalisées. La longueur des circuits varie entre 68 et 100 km et les cotes de difficultés vont de *facile* à *expérimenté*. Des boucles optionnelles permettent de prolonger ou de raccourcir vos excursions et d'améliorer votre expérience. Pour vous aider à trouver un trajet à votre mesure, *La Maskoutaine* propose aussi cinq tronçons alternatifs à jumeler aux grands circuits traditionnels ou à emprunter seuls.

Cette nouvelle édition est enrichie de capsules d'information sur de nombreux attraits naturels et patrimoniaux du territoire de la MRC. De plus, 15 services de proximité ont été identifiés par des icônes afin de vous aider à mieux préparer votre visite sur l'un ou l'autre de nos circuits.

Le soutien financier de LBP Évaluateurs agréés, à titre de partenaire principal, a été déterminant dans la réussite de ce projet. La MRC a également pu compter sur l'apport financier des Galeries St-Hyacinthe.

De plus, une collaboration étroite avec Saint-Hyacinthe Technopole fait en sorte que des exemplaires de la carte seront distribués dans les bureaux d'information touristique de la Montérégie et des régions touristiques limitrophes. Au niveau local, elles seront offertes au Bureau d'information touristique, situé au Centre des congrès, à la MRC des Maskoutains (805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe) et dans les municipalités du territoire.



Visitez le www.mrcmaskoutains.qc.ca
pour plus d'information.



FAIRE UNE LIMONADE AVEC SA CARRIÈRE



L'automne 2020 n'est définitivement pas une copie de 2019. Malgré l'apparition de belles couleurs dans les arbres, les répercussions de la COVID-19 se font ressentir sur plusieurs niveaux et tout particulièrement sur le plan professionnel. Cette pandémie a assurément affecté le monde de l'emploi, que ce soit en augmentant la charge de travail de certaines personnes (pensons au domaine de la santé) ou par l'arrêt complet des activités de certaines entreprises (par exemple le tourisme international).

Si vous êtes dans l'une de ces situations et que vous en êtes éprouvés, pourquoi ne pas profiter de ce moment pour utiliser les citrons que la vie vous a offerts pour en faire une bonne limonade ? En d'autres mots, peut-être que ce bouleversement peut vous amener à vous questionner sur vos aspirations, vos objectifs, sur qui vous êtes et même passer à l'action vers un changement positif.

Effectuer un changement de carrière n'est pas nécessairement synonyme de tout recommencer à zéro ou de mettre sa vie familiale, personnelle et professionnelle sur pause. Plusieurs options et services peuvent vous être proposés, pensons à la reconnaissance des acquis, à la formation à distance ou à la formation en milieu de travail. La première étape à franchir est de prendre un moment de réflexion.

Les conseillers des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous accompagner dans ce processus. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère vous rencontrera directement dans votre municipalité.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau,
conseillère en information scolaire
et professionnelle

450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca



Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
 Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
 Gestion de capital Assante ltée
 1200 Daniel-Johnson Ouest
 4^e étage, Bureau 4000
 St-Hyacinthe, QC J2S 7K7
 Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744
 olheureux@assante.com



LES ENTREPRISES
BJB inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Bureau : 450.796.5795

**Steve Joyal Cell :
 450.278.5995**

**Jacques Joyal Cell :
 450.771.8600**

**À VOTRE SERVICE DEPUIS
 PLUS DE 35 ANS**

FERME - COMMERCE - RÉSIDENCE

**Il reste un espace
 pour votre annonce ici...**

Contactez-nous au :

4 5 0 - 7 9 6 - 2 3 1 7



**Profitez gratuitement
 de notre service de livraison
 dans votre secteur**

Plusieurs produits disponibles :

Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
 Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
 Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
 Saint-Hyacinthe
 450 736-4006
 accespharma.ca

Accès-pharma
 par Walmart



Chez
Jacques
 Depuis 1960
Traiteur • Réception
Restaurant

ESSAYEZ NOTRE FAMEUSE PIZZA !

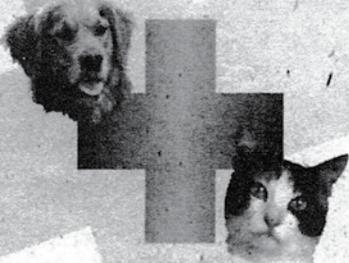
OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE
 11 H À 14 H & 16 H À 19 H

SERVICE DE TRAITEUR – BUFFET FROID – LOCATION DE SALLE
 VASTE CHOIX DE MENUS POUR TOUS LES BUDGETS

450 796-3469

WWW.SALLECHEZJACQUES.COM OU 

Clinique Vétérinaire La Présentation



Dre Kateri Charron m.v.
 Médecine et chirurgie
 pour petits animaux
 Sur rendez-vous

447, Petits-Étangs, La Présentation (Québec) J0H 1B0 Tél. : 450 796-1885

USINAGE GÉNÉRAL



MI Mec-Indus Inc.
 Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
 Acier • Aluminium • Acier inoxydable

450 796.5811 450 223.4454
 122, route 137, La Présentation (Québec) J0H 1B0

Masso-Thérapeute *Danny Plante*



✦ **Réflexologie** ✦
 Soins des pieds et pédicure
 Massage exfoliant
 Traitement parafine des mains

450 223-9318




FAITES PLACE À L'EFFICACITÉ



Optez pour un service professionnel, personnalisé et dynamique.

Michel Drouin vous offre :

- Une approche humaine et une grande disponibilité
- Une prise en charge complète de la vente de votre maison
- Une visibilité optimale grâce à un vaste réseau
- Un large éventail d'acheteurs sérieux
- Des comptes-rendus rapides à la suite de chaque visite
- Un suivi constant de votre dossier
- Une négociation proactive lors d'offres d'achat

Un allié d'expérience à votre service !




RÉALISEZ L'UNE DES PLUS IMPORTANTES TRANSACTIONS DE VOTRE VIE
 AVEC CONFIANCE ET TRANQUILLITÉ D'ESPRIT.

MICHEL DROUIN
 COURTIER IMMOBILIER
514-296-2085
 michel.drouin@remax-quebec.com
 www.michel-drouin.com



RE/MAX EXTRA
 Agence Immobilière
 Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX
 170, rue Serge-Pepin, Beloeil (Québec) J3G 0K1



Tranquillit
 Courtier participant



Sécurité.ca



Intégri

L'AS DE LA PISCINE

~PISCINE, CREUSÉE, HORS-TERRE & SPAS ~

~OUVERTURE & FERMETURE

~RÉPARATION & INSTALLATION

~ VENTE DE TOILE, CHAUFFE-EAU, POMPE, SYSTÈME DE FILTRATION ETC.

L'AS DE LA PISCINE

La Présentation, QC.

(514)835-5217 où (450)253-1530

STÉPHANE & VALÉRIE



Clinique Dentaire Baril

SERVICES OFFERTS

Dentisterie générale
Dentisterie esthétique
Anesthésie générale
Couronne et prothèse sur implants
Traitement de canal
Extraction de dents de sagesse
Traitement de gencives
Blanchiment



Dr Gabriel Baril

dentaide



(suite 201)

6165, BOUL. LAFRAMBOISE
(ARRONDISSEMENT ST-THOMAS-D'AQUIN)

796-3303



PAIEMENT DIRECT



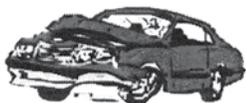
Vente de pièces et
équipements neufs ou usagés

450 796-4000

agrosolutionsdm.com

625, Rang Salvail Sud, La Présentation

Carrosserie Raymond Laguë



Ouvrage garanti

- Débosselage et peinture
- Antirouille
- Voiture de remplacement
- Réparation pour compagnie d'assurance

901 Salvail Nord, La Présentation, JOH 1B0

Tél: (450) 796-5774 Fax: (450) 796-1473

De la conception à la livraison !

impressions
KLM



T 450.795.3219 || SF 1.800.322.3219

F 450.795.6122 || C kl@cable.ca

125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC JOH 1S0

Concepteur et imprimeur de votre journal



Cantine

LA PRÉSENTATION

NOUS SOMMES OUVERTS À L'ANNÉE

Salle à dîner intérieure

POUR LES HEURES D'OUVERTURE,
SUIVEZ-NOUS SUR Cantine La Présentation

888, rue Principale, La Présentation | 450 796-4271

Esthétique Guylaine

ÉPILATION - ÉLECTROLYSE - SOIN VISAGE

450 223-0838

1097, RANG SALVAIL SUD, LA PRÉSENTATION, JOH 1B0
Guylaine Lestage propriétaire



DPA
assurances
DES MARAIS - PÉRONNEAU - AVARD

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

3395, rue Picard
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 1H3
Téléphone : 450 250-3321, poste 22228
Télécopieur : 450 250-4388
Sans frais : 1 800 361-9866
dpaassurances.com

Mario Poirier
Courtier en assurance de dommages
Directeur division agricole
mario.poirier@groupedpa.com

Saint-Hyacinthe | Drummondville | Longueuil



Style Coiffure
ELLE ET LUI

Chantal Dallaire
stylistecoloriste

450.796.4976
597 Gagnon, La Présentation



CENTRE DENTAIRE
Ste-Madeleine

Tél: 450-795-6101
info@centredentairestemadeleine.ca
www.centredentairestemadeleine.ca
45, de la Promenade, Ste-Madeleine,
Qc, J0H 1S0

DRE. SYLVIE VALLÉE, DMD
DRE. ANNIE V. BRUNET, DMD

EXCAVATION Licence RBQ # 5665-8107-01

Luc Beauregard Inc.

EXCAVATION TRANSPORT DÉMOLITION SABLIERE

(450) 796-2426

**619, Bas des Étangs
La Présentation J0H 1B0**



CLÔTURES Distinction
Plus de 10 ans d'expérience

FRANCIS BÉCHETTE
Bur.: 450 488-0095
Cell.: 514 269-7994
Fax: 450 488-0566
info@cloturesdistinction.com
635 rue Audette, La Présentation Qc. J0H 1B0

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Mailles de chaîne, bois,
clôtures ornementales, rampes, PVC
www.cloturesdistinction.com
RBQ 5644-3831-01



M.G. Mains d'expert inc.
530, rue Gagnon
La Présentation



R.B.Q. : 5689-8059-01

Jacky Morissette
Entrepreneur Général en rénovation
Mini-excavation et démolition
Réparation de fissure • Drain français
Bassin de rétention
Nivelage de terrain et plus...

Caroline Gélinas
Entretien d'espace vert

Bureau : 450 796-1388 • Cell. : 450 501-8813
Info : 450 502-8813



RAMPES ET BALCONS PRÉCISION
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

JONATHAN BÉCHETTE
Bur.: 450 488-0095
Cell.: 514 269-0332
Fax: 450 488-0566
info@balconsprecision.com
635 rue Audette, La Présentation Qc. J0H 1B0

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Rampes en aluminium et rampes vitrées
Terrasses en bois - Balcons en fibre de verre
www.balconsprecision.com
RBQ 5644-3831-01

Création En-tête Coiffure

Sophie Croteau
STYLISTE-COLORISTE

764, Principale, La Présentation
450.796.5054